

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-30

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 mai 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 20 mai 2016.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : 1ère Partie - P3 - Politique qualité de l'Université

Exposé de la décision :

La politique qualité élaborée par l'université fournit un cadre pour fixer le contexte de la mise en place de la démarche qualité (son positionnement autour de la démarche, les spécificités de l'établissement autour de la problématique client : collaborateurs, personnels, tutelles, organismes de recherche...)

A travers cette politique, notre Université s'engage à :

- Etendre le périmètre de la démarche qualité aux unités de recherche ;
- Elargir la certification à l'ensemble de ses plateformes technologiques ;
- Certifier le fonctionnement du Service Commun de Formation Continue ;

tout en continuant les actions déjà entreprises (sécurisation des procédures, formalisation des savoirs et des savoir-faire)

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la validation de la Politique Qualité de l'Université Paris-Descartes.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, la politique qualité de l'université Paris Descartes, telle que préalablement communiquée aux conseillers et présentée en séance.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 34 Abstentions : 0 Votes exprimés : 34 Contre : 0 Pour : 34</p>
--

Fait à Paris, le 02 juin 2016

Le Président


Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **14 JUIN 2016**
Transmis au Recteur le : **14 JUIN 2016**